

la division de l'immigration ait été ajoutée à ce département. Le total de \$19,800 est inférieur au montant affecté aux dépenses éventuelles, il y a trois ans.

M. DAVIES (I.P.-E.) : Mais vous demandez \$1,800 de plus que l'an dernier.

M. DALY : Ce n'est réellement que \$800 de plus que le crédit voté pour le même service, l'an dernier. Cela explique les \$1,000, mais nous avons constaté qu'il nous fallait \$1,800 pour payer des copistes surnuméraires. Nous pouvons ne pas dépenser cette somme ; il se peut que nous n'en ayons pas besoin, mais l'an dernier, il n'y avait pas de crédit pour cet objet dans le budget.

Dépenses imprévues—Ministère des
Douanes.....\$7,000

M. DAVIES (I.P.-E.) : Pourquoi cette augmentation de \$1,000.

M. FOSTER : Le crédit a été insuffisant, je crois, l'an dernier, et il nous a fallu ajouter \$1,000 pour finir l'exercice.

Dépenses imprévues—Département du
Revenu de l'intérieur.....\$7,000

M. DAVIES (I.P.-E.) : Il y a ici une augmentation de \$1,000.

M. FOSTER : Le crédit affecté aux dépenses imprévues a été insuffisant, l'an dernier, comme

je l'ai dit, et ces dépenses seront un peu plus fortes par suite du bill relatif à la lumière électrique.

Dépenses imprévues—Ministère de la
Marine et des Pêcheries.....\$10,500

M. McMULLEN : Je vois ici une augmentation de \$500. Je ferai simplement observer, pour le moment, que le ministre de la Marine et des Pêcheries a pris à partie certains membres de cette Chambre, devant le comité des comptes publics, parce qu'ils n'avaient pas demandé d'explication au sujet des dépenses sous le titre de "chemins de fer," et que désormais nous ne devons pas laisser passer d'item sans demander qu'on les explique. Le ministre de l'Intérieur et le ministre des Chemins de fer ont reproché à l'opposition de ne pas faire son devoir. À l'avenir, nous devons essayer de faire notre devoir, en demandant des explications au sujet des dépenses de ce genre.

M. FOSTER : Je ferai part au ministre de l'Intérieur, des remarques de l'honorable député, et il donnera sans doute des explications, lors de l'adoption de ces item en dernière épreuve.

Le comité lève sa séance et rapporte les résolutions.

Sir ADOLPHE CARON : Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée, et la séance est levée à 6 heures p.m.

R